

17 janvier 2019

### Lecture publique : le Département veut supprimer les zones blanches

**A l'occasion de la Nuit de la lecture qui a lieu du 19 au 20 janvier 2019, le Département lance le schéma départemental de développement de la lecture publique. L'objectif de cette démarche : réduire les inégalités d'accès à la lecture et au savoir.**

Il existe de fortes disparités entre les territoires. L'Ouest du Département urbanisé dispose de nombreux équipements, le Centre est moins bien doté tandis que le Sud et l'Est présentent de véritables zones blanches. Cela signifie que les Seine-et-Marnais de ces territoires n'ont quasiment aucune bibliothèque à proximité de leur domicile.

*« Le schéma départemental de lecture publique va fixer des orientations pour inciter les intercommunalités et les communes à développer des équipements de lecture publique et ainsi améliorer le maillage du territoire. Il faut que chaque Seine-et-Marnais ait accès à une bibliothèque à moins de 15 minutes de chez lui »,* souligne Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne.

**Le Département a choisi une méthode originale pour élaborer ce schéma : la concertation et la co-construction.** Au premier semestre 2019, seront organisés des ateliers thématiques et participatifs regroupant des élus, des acteurs locaux de la culture, des partenaires, les équipes de la Médiathèque départementale et des usagers des bibliothèques. Les travaux de ces ateliers permettront d'identifier les actions concrètes à mener en fonction des problématiques des territoires et de leurs habitants. Les directions concernées du Département (Solidarités, Education, Aménagement du territoire) et les organismes associés (MDPH, Seine-et-Marne Attractivité) seront également consultés.

Sur la base de ces travaux et de ces concertations, le Département rédigera ensuite le schéma départemental à partir de septembre, pour qu'il soit adopté en séance publique début 2020.

Le schéma départemental de lecture publique vient en complément des outils contractuels mis en place par la majorité depuis 2015. Ces contrats (CID et FER) visent à soutenir financièrement les communes et intercommunalités pour leurs projets structurants. La création et la rénovation de bibliothèques peuvent figurer parmi ces projets car l'aménagement culturel fait partie de l'aménagement du territoire et concourt à son attractivité. On le constate dans certaines petites communes où les bibliothèques sont les seuls lieux de vie culturelle.

## **Zoom sur la Médiathèque départementale**

La médiathèque départementale est le bras armé de la collectivité pour développer la lecture publique. Elle assure quatre grandes missions.

### **1. Ingénierie et conseil**

La Médiathèque départementale accompagne les communes et les intercommunalités dans leurs projets structurants : création, rénovation ou restructuration de bibliothèque ou médiathèque. Elle intervient sur les différentes étapes du projet (aide au diagnostic territorial, projet d'établissement, un échancier, etc.) et sur le fonctionnement de la structure (constitution des collections, informatisation...). Enfin, elle accompagne les collectivités dans la recherche de subventions.

#### Exemples de projets

- la Coop de Lorrez-le-Bocage Préaux qui a ouvert en mai 2018 : cette médiathèque héberge une Maison des services au public.
- le centre socio-culturel Saint-Exupéry à Varennes-sur-Seine qui a ouvert en octobre 2018 : cette médiathèque est couplée au centre social.
- la médiathèque Marina Tsvetaïeva à Moret Loing et Orvanne qui doit ouvrir en février 2019 : cette médiathèque est couplée avec un pôle médical.

### **2. Formation**

La Médiathèque départementale propose également tout au long de l'année des formations initiales et thématiques pour les salariés et les bénévoles des bibliothèques et médiathèques, les enseignants et documentalistes des collèges, les personnels de la petite enfance et du secteur social. Ces formations visent à renforcer la professionnalisation des acteurs du livre.

### **3. Accompagnement documentaire**

La Médiathèque départementale prête chaque année près de 140 000 documents aux bibliothèques du territoire pour compléter, constituer ou mettre à jour leurs fonds documentaires. Elle dispose de plus de 320 000 documents (livres, CD, DVD) disponibles au prêt. Les professionnels des bibliothèques peuvent venir récupérer des documents sur place. Un système de navettes est également proposé aux bibliothèques les plus éloignées.

### **4. Développement culturel**

La Médiathèque départementale soutient les projets de résidence d'auteur dans le cadre d'un dispositif de la Région. Ces dix dernières années, 25 résidences ont été accueillies en Seine-et-Marne. Elle accompagne les intercommunalités, bibliothèques, établissements scolaires et centres culturels dans le montage et le suivi de leur projet.

Le Département favorise aussi le développement d'actions autour du livre pour les tout-petits en lien avec les partenaires de la petite enfance et les bibliothèques. Il est labellisé Premières pages par le ministère de la Culture : dans ce cadre, il finance et organise des actions de sensibilisation à la lecture sur un territoire.

Le Département publie aussi Bébébutine : cette brochure, destinée aux professionnels du livre et aux parents, présente une sélection d'ouvrages et de documents jeunesse.

#### Contacts presse

**Luce Margonty** : 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49

[luce.margonty@departement77.fr](mailto:luce.margonty@departement77.fr)

**Guillaume Tallon** : 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96

[guillaume.tallon@departement77.fr](mailto:guillaume.tallon@departement77.fr)